

## PROCES VERBAL

### CONVOCATION DU 17 FEVRIER 2023

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal élu, le 17 février 2023 pour la réunion qui aura lieu le 23 février 2023 à 20 heures 15.

### ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal précédent**
- 2. Rapport des délégations du Maire**
- 3. Frais de mission d'élus pour visite du Sénat avec le Conseil Municipal des enfants à Paris le 05/04/2023**
- 4. Demande de subvention réhabilitation de la salle polyvalente**
- 5. Préparation du Budget primitif 2023**
- 6. Questions diverses**

### SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

-----

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le 23 février à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 17 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERROUD Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15** ; présents : **10** ; votants : **13**.

**Présents** : OGIER Cyrille, PERSONNE Lydia, GUILLAUD Cédric, GILBERT Béatrice, VEYRON Philippe, GODEFROY Paola, DOUARD Laurent, TREMOUILHAC Cathy, CARRA Gérard.

**Absents excusés représentés** : MICAUD Isabelle représentée par PERROUD Jean-Pierre, PIBOU Maud représentée par OGIER Cyrille, MARCARIAN Jérôme représenté par PERSONNE Lydia.

**Absents** : LEROUL René, CHEVALLIER Cécile.

Monsieur DOUARD Laurent a été élu secrétaire.

**Le procès-verbal du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2023 a été adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORT DES DELEGATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les actions menées dans le cadre de ses délégations :

- Fermeture d'une classe annoncée par le rectorat pour la rentrée scolaire prochaine.
- Aucune dépense engagée dans le cadre des délégations depuis le dernier Conseil.
- Information sur enquêtes et actions en cours de la gendarmerie.
- Mise en place de la nouvelle nomenclature comptable (M57) pour les finances de la commune.
- Information sur la mise en place des comptages de véhicules par les services du Département (sous-traitance à un privé).
- Point sur la réunion de quartiers « Poinponnier » et « la Plaine » du 03/02/23.

Le Conseil Municipal en prend note.

## **FRAIS DE MISSION D'ELUS POUR VISITE DU SENAT AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A PARIS LE 05/04/2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 05 Avril 2023 des élus du Conseil accompagneront les enfants du Conseil Municipal des enfants à PARIS pour visiter le Sénat.

Il propose de donner un mandat spécial à Madame MICAUD Isabelle (adjointe), Madame PERSONNE Lydia (conseillère) et Madame TREMOUILHAC Cathy (conseillère) pour l'accompagnement des enfants du Conseil Municipal des enfants pour cette visite au Sénat et de prendre en charge les frais d'inscriptions, de transports et de repas (goûters) autant pour les élus que pour les enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de donner un mandat spécial aux élus cités ci-dessus,
- de dire que les frais réels d'inscriptions, de transports et de repas (goûters) pour ces élus et pour les enfants du Conseil Municipal des enfants seront pris en charge par la commune au budget 2023 sur la base des factures correspondantes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle polyvalente étant non conforme en terme d'accessibilité, très énergivore au regard du type de chauffage et manquant de surface elle doit faire l'objet d'une réhabilitation.

Agrandissement de l'espace public, abaissement des plafonds, mise en place d'un nouveau mode de chauffage, création d'un nouveau bloc sanitaire et d'un espace multi services. L'ensemble de ces travaux sont estimés à hauteur 400 000 € H.T. et peuvent faire l'objet de demandes de subventions à l'Etat au titre du Fond Vert, au Département et à la Région.

Il présente le tableau de financement de l'opération comme suit :

- Montant estimatif du cout des travaux = 400 000 € H.T.
- Subvention de l'Etat (Fond Vert) de 25 % = 100 000 € H.T.
- Subvention du Département de 35 % = 140 000 € H.T.
- Subvention de la Région de 20 % = 80 000 € H.T.
- Autofinancement = 80 000 € H.T.

Il propose au Conseil Municipal de valider le plan de financement de l'opération comme présenté ci-dessus et de solliciter l'Etat au titre du fond vert, le Département et la Région.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider le plan de financement comme présenté ci-dessus pour les travaux de de réhabilitation de la salle polyvalente ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Etat au titre du fond vert, le Département et la Région ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

### **PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2023**

- Présentation de la synthèse du budget (fonctionnement et investissement) 2022 et résultat du compte administratif.
- Etat des restes à réaliser avant vote du budget 2023 soit 5 000 € en dépenses d'investissement et 44 068 € en recettes d'investissement.
- Réflexion sur les investissements à mettre en priorité pour l'année 2023 : patrimoine, cadre de vie, projets pluriannuels, investissements de fonctionnement.
  - o Patrimoine : Création d'un local dédié au service technique sous le préau de l'école, l'amélioration thermique d'un logement communal, la confection d'un plafond phonique à la cantine, réhabilitation du local archives.
  - o Cadre de vie : Le compost collectif, la sécurisation des piétons sur les zones sensibles, la sécurité routière dans la partie basse du village.
  - o Projets pluriannuels : La base de loisirs, la vidéo protection, l'éclairage public et la voirie

**Fin de la séance à 22h45**

**Prévision du prochain Conseil Municipal le 23 Mars 2023**

**Le Maire :**  
PERROUD Jean-Pierre

**Secrétaire :**  
DOUARD Laurent